

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2024



GAEC Les trois fayards

LAURÉAT DU TERRITOIRE Cans et vallées cévenoles – Parc national des Cévennes En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Prairies et parcours

CATÉGORIE :

Fauche prioritaire – Montagne sec

LOCALISATION

Région Occitanie – Lozère (48)

Territoire des cans et vallées cévenoles
Cévennes – Barre des Cévennes



du Parc national des

Section : Montagne sec

Catégorie : Fauche prioritaire



FOCUS PROJET

Au GAEC des trois fayards, Adrien Combes et sa mère Isabelle, élèvent 25 vaches Aubrac depuis 2 ans.

Le GAEC fait pâturer ses vaches sur environ 160 ha dont quelques parcelles boisées. Le système s'appuie sur des prairies naturelles avec un pâturage très extensif à 900 m d'altitude. Les vaches passent au maximum 4 mois en bâtiment, nourries au foin et à l'enrubannage produits sur place. L'autonomie en fourrage permet même la vente d'une petite quantité de foin localement. Les veaux sont conduits en lots et finis en bâtiment avec le foin et l'enrubannage de la ferme et un aliment du commerce pour être ensuite vendus à un marchand d'animaux.

Au niveau biodiversité, il n'y a pas d'effort particulier mis en place mais les pratiques traditionnelles extensives sont en adéquation avec leur environnement et favorisent naturellement la faune et la flore locale comme le montre l'exemple de la prairie lauréate. La fauche centrifuge, la préservation des éléments du paysage et des prairies naturelles participent à maintenir la biodiversité présente sur la ferme .

La parcelle comporte une végétation assez variée qui produit une belle quantité avec une qualité remarquable : ce site est d'ailleurs connu et prisé localement pour le foin qu'il fournit. Elle commence par une pente séchante et se termine par un replat à proximité d'une zone humide. Après une première fauche, les vaches peuvent revenir pâturer 15 jours. La parcelle est intégrée dans un îlot qui est ouvert petit à petit en suivant la pousse de l'herbe. Le but est de faucher assez tôt quitte à enrubanner afin d'avoir une parcelle disponible en milieu d'été.



STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE

Parc national des Cévennes



LE MOT DU/DE LA LAURÉAT.E

« On s'adapte au territoire, on fait avec ce qu'on a. Les prairies naturelles c'est ce qui va ici, on a de la terre donc l'herbe pousse. Économiquement c'est bien moins cher et puis on gagne du temps. »

Quand il se passe quelque chose comme ce concours, c'est l'occasion de passer du temps avec les autres éleveurs, de discuter de ce qu'on fait. »

Adrien Combes





LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Un bel équilibre entre diversité écologique, qualité et quantité fourragères.
- De nombreuses espèces patrimoniales ou remarquables : Orchis brulées, Orchis moucheron, Orchis punaise, Reine des prés, Scorzonère pourpre...
- Une prairie avec une certaine hétérogénéité entre le bas plus riche et le haut plus maigre mais avec une diversité toujours forte en haut comme en bas.
- Des pratiques qui vont dans le sens de cet équilibre remarquable. Les pratiques de fauche, de pâturage et d'amendement semblent maintenir une flore très diversifiée et remarquable au cours des années.
- La diversité des espèces présentes sur la prairie permet un étalement de la croissance tout en préservant la qualité de fourrage.



L'organisateur du concours sur le Territoire Cans et vallées cévenoles (Lozère, Région Occitanie) :

Le Parc national des Cévennes

Sur le territoire des cans et vallées cévenoles

EN SAVOIR PLUS :

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe. L'établissement public du Parc national des Cévennes doit assurer trois missions : i) connaître et protéger les patrimoines, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser les publics.

Les Cans et vallées cévenoles représentent une partie du parc national composée de petits causses et d'une multitude de vallons et vallées favorables à l'élevage extensif.

CONTACT :

Claire REMILLIEUX –

claire.remillieux@cevennes-parcnational.fr

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

4

Candidats au jury local

gème

Édition organisée

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Elevage agropastoral de petits ruminants et bovins
Châtaignes

CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

Moyenne montagne
agropastorale
Rurale et touristique